



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO

« EcoMédias », UN APPEL A PROJETS EN SOUTIEN A LA PRODUCTION MEDIATIQUE

Présenté par :

Gilbert P. OUEDRAOGO
Directeur de l'Information et de la Communication

Jeudi 25 mars 2021, salle de conférences, Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso

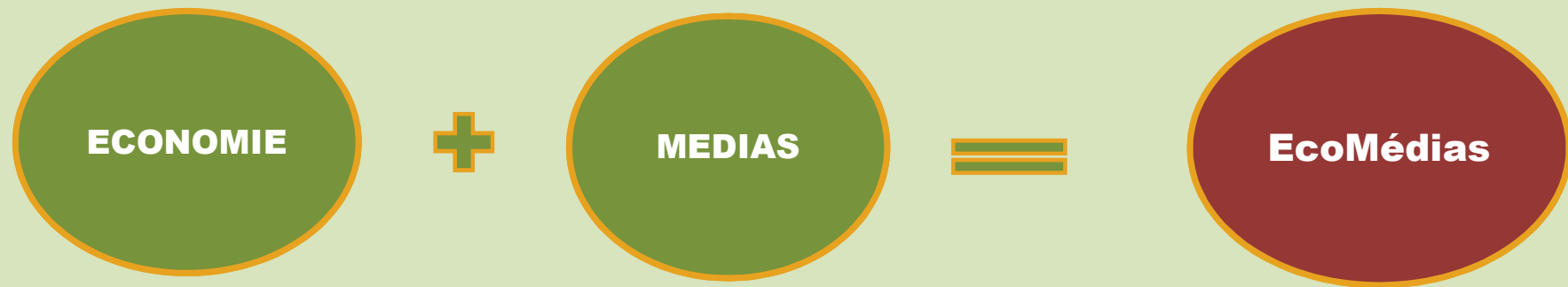
PLAN DE PRESENTATION



- I. « EcoMédias », pourquoi une telle initiative ?
- II. « EcoMédias », pour quel objectif ?
- III. Le palmarès de 2019
- IV. Nos centres d'intérêts
- V. Les critères d'éligibilité
- VI. Les différentes catégories et les prix alloués
- VII. Le calendrier indicatif et lieux de dépôt

La CCI-BF, l'excellence au service d'un secteur privé prospère!

I- « EcoMédias », pourquoi une telle initiative?

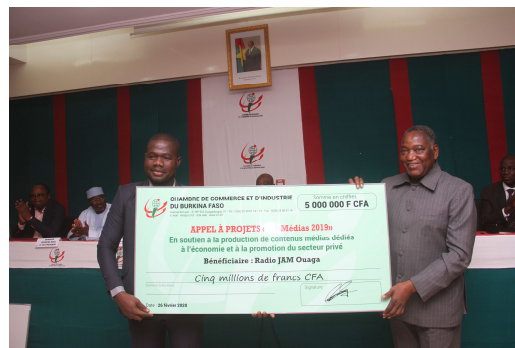
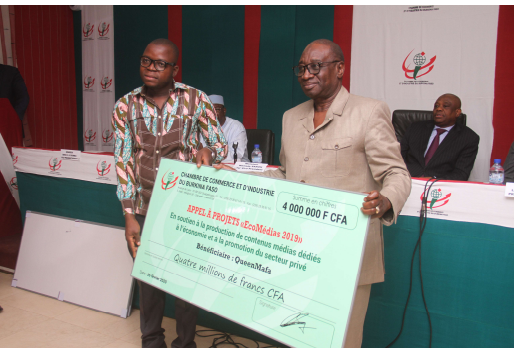
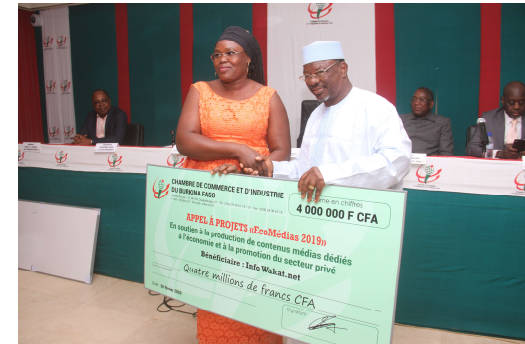


« **EcoMédias** », une initiative de soutien à la production de contenus médias dédiés à l'économie, aux finances et à la promotion du secteur privé.

II- « EcoMédias », pour quel objectif ?

- ❖ Renforcer la production de contenus médias dédiés à l'économie, aux finances et à la promotion du secteur privé ;
- ❖ Accompagner financièrement les meilleurs projets de production de contenus informationnels ou promotionnels ;
- ❖ Identifier des partenaires avec qui la CCI-BF signera des conventions en vue de la production et la diffusion des contenus médias.

III- « EcoMédias », le palmarès de la 1^{ère} édition 1/3



La CCI-BF, l'excellence au service d'un secteur privé prospère!

III- « EcoMédias », le palmarès de la 1^{ère} édition 2/3

- ❖ **Jeudi 14 novembre 2019** : lancement officiel en présence du Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du Gouvernement ;

- ❖ **27 décembre 2019** : première session du Comité Technique de Sélection (CTS)
 - Huit (08) dossiers de candidature reçus dans les catégories presse écrite, presse en ligne, presse audio
 - Sept (07) à Ouagadougou et un (01) à Fada N’Gourma
 - Deux (02) projets déclarés irrecevables pour absence totale de pièces administratives

- ❖ **Composition du CTS (7 membres) :**
 - trois (03) représentants de la CCI-BF ;
 - deux (02) représentants du Conseil Supérieur de la Communication ;
 - deux (02) représentants de la Société des Editeurs de la Presse privée (SEP).

III- « EcoMédias », le palmarès de la 1^{ère} édition 3/3

❖ **26 février 2020** : proclamation du palmarès. Cinq (05) projets ont été déclarés définitivement admis.

ORGANES	RESUME DU PROJET	CATEGORIES/ PRIX en F CFA
Radio JAM Ouaga	<p>« Immersion éco », une série d'émissions radiophoniques sur l'économie et la promotion du secteur privé.</p> <p>Objectif : faire connaître les secteurs porteurs de l'économie et susciter de l'intérêt chez les femmes et les jeunes pour les questions liées à l'entrepreneuriat et au leadership.</p>	<p>Radio : 5 millions</p>
QueenMafa	<p>« Amélioration de la visibilité des femmes dans l'actualité économique »</p> <p>Objectif : mettre en exergue les modèles de réussite et les talents féminins. Un accent particulier sera mis sur les initiatives entrepreneuriales de femmes vivant hors de la capitale.</p>	<p>Presse en ligne : 4 millions</p>
Radio OMEGA fm	<p>« EcoFaso », une émission interactive de 52 minutes consacrée à l'économie et au secteur privé.</p> <p>Objectif : valoriser les modèles de réussite afin de susciter l'esprit entrepreneurial chez les jeunes de 18 à 40 ans.</p>	<p>Radio : 5 millions</p>
L'Express du Faso	<p>« A la découverte des potentialités d'émergence économique du grand Ouest »</p> <p>Objectif : mettre en lumière les activités à fort potentiel économique de la zone afin de susciter l'investissement et l'entrepreneuriat.</p>	<p>Presse écrite : 4 millions</p>
Info Wakat.net	<p>« Burkina Faso, une économie résiliente et d'opportunités ».</p> <p>Objectif : promouvoir les potentialités économiques du Burkina Faso et renforcer la résilience de son économie par une mise en valeur des modèles de réussite dans l'entrepreneuriat.</p>	<p>Presse en ligne : 4 millions</p>

La CCI-BF, l'excellence au service d'un secteur privé prospère!

IV- Nos centres d'intérêt



- ❖ Grands dossiers (reportage ou focus) sur les différents secteurs d'activités et leur contribution à l'économie nationale ;
- ❖ Emissions de promotion des filières économiques porteuses (exemple : anacarde, sésame, bétail et viande, cuirs et peaux, produits de transformation, etc.) ;
- ❖ Emissions de valorisation et de promotion des modèles de réussite dans le secteur privé burkinabè ;
- ❖ Emissions de promotion de l'entrepreneuriat privé, des opportunités d'affaires au Burkina Faso, dans les pays de la sous-région ou à l'international ;

La CCI-BF, l'excellence au service d'un secteur privé prospère!

IV- Nos centres d'intérêt



- ❖ Emissions de promotion des potentialités économiques des régions et des talents qui s'y trouvent ;
- ❖ Emissions d'échanges ou de débats sur des thématiques en lien avec l'actualité économique, les finances, le développement du secteur privé, etc. ;
- ❖ Documentaires ou séries télévisuelles traitant de sujets économiques (explication ou décryptage des textes réglementaires et législatifs, des procédures ou instructions, etc.).

La CCI-BF, l'excellence au service d'un secteur privé prospère!

V- Les critères d'éligibilité 1/3

« EcoMédias 2021 » concerne exclusivement les médias légalement constitués et établis au Burkina Faso conformément aux textes en vigueur :

- ❖ loi N°56/93/ADP du 30 décembre 1993 portant Code de l'information au Burkina Faso ;
- ❖ Loi N°057-2015/CNT du 4 septembre 2015 portant régime juridique de la presse écrite au Burkina Faso et son modificatif ;
- ❖ Loi N°058-2015/CNT du 4 septembre 2015 portant régime juridique de la presse en ligne au Burkina Faso et son modificatif ;
- ❖ Loi N°059-2015/CNT portant régime juridique de la radiodiffusion sonore et télévisuelle au Burkina Faso et son modificatif.

Ces médias peuvent être de la presse publique ou privée, écrite, audiovisuelle ou en ligne.

V- Les critères d'éligibilité 2/3

Les candidats devront satisfaire aux conditions ci-dessous :

- être reconnu légalement ;
- être enregistré auprès du Conseil Supérieur de la Communication ;
- disposer d'un siège formellement constitué, d'une adresse précise et connue, et d'un support de diffusion (écrit, audiovisuel, web, etc.) ;
- être immatriculé ou avoir fait sa déclaration d'activités au Registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou à tout autre registre ;
- avoir l'Identifiant financier unique (IFU) ;
- être à jour des cotisations fiscales et sociales (Impôts et sécurité sociale) ;
- avoir au moins trois (03) ans d'ancienneté ;
- Avoir une équipe rédactionnelle d'au moins trois (03) journalistes professionnels.

NB : Pour les radios communautaires ou confessionnelles et les médias qui ne sont pas immatriculés au RCCM, fournir une attestation du Conseil Supérieur de la Communication.

La non satisfaction d'un des critères constitue une clause d'inéligibilité qui disqualifie le postulant pour la suite du processus de sélection.

La CCI-BF, l'excellence au service d'un secteur privé prospère!

V- Les critères d'éligibilité 3/3

Les étapes du processus :

I. Avis à manifestation d'intérêt

Les documents à fournir :

- une présentation claire et succincte du soumissionnaire,
- un CV du porteur du projet,
- une copie du RCCM ou de l'accusé de réception du récépissé de déclaration délivré par le CSC,
- une copie de l'Identifiant financier unique (IFU),
- une attestation de parution régulière délivrée par le CSC.

II. Session de formation sur les techniques de montage de projets (en partenariat avec la MEBF)

III. Soumission des projets (1 mois)

VI- Les différentes catégories et les prix alloués

« EcoMédias 2021 » est doté d'une enveloppe financière de **50 millions de F CFA**.

Nombre de projets à primer : **10**

Catégorie	Valeur du prix	Nombre de prix	Valeur totale pour la catégorie
Télévision	Cinq millions (5 000 000) FCFA	03	15 000 000 F CFA
Radio		02	10 000 000 F CFA
Presse écrite		03	15 000 000 F CFA
Presse en ligne		02	10 000 000 F CFA
TOTAL			50 000 000 F CFA

La CCI-BF, l'excellence au service d'un secteur privé prospère!

VII- Calendrier indicatif et lieux de dépôt des dossiers 1/2



- ❖ **Jeudi 25 mars** : lancement officiel de la 2^{ème} édition. Publication de l'avis à manifestation d'intérêt et de la note conceptuelle ;
- ❖ **23 avril 2021 à 9 heures** : dépôts des dossiers de manifestation d'intérêt ;
- ❖ **Du 26 au 30 avril** : travaux du CTS pour la présélection des candidats ;
- ❖ **Début mai** : tenue de la session de formation sur les techniques de montage de projets ;
- ❖ **07 juin à 9 heures** : soumission des projets par les candidats ;
- ❖ **Du 10 au 30 juin** : travaux du CTS pour l'appréciation des dossiers ;
- ❖ **Du 1^{er} au 07 juillet** : visite d'entreprises (promoteurs sélectionnés) ;
- ❖ **Fin juillet** : délibération du CTS et proclamation du palmarès par le Bureau Consulaire.

La CCI-BF, l'excellence au service d'un secteur privé prospère!

VII- Calendrier indicatif et lieux de dépôt des dossiers 2/2



Les dossiers devront être déposés :

- ❖ à **Ouagadougou** au siège de la CCI-BF, secrétariat de la Direction des Moyens Généraux,
- ❖ à **Bobo-Dioulasso** au secrétariat de la Direction Régionale de la CCI-BF,
- ❖ **dans les 11 autres Régions**, Secrétariats des DCR de la CCI-BF.

Pour toute information complémentaire, s'adresser au **Chef du Service Communication et Relations Presse** au **25 30 61 14/15** ou au **70 25 83 51**, du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures.

NB : L'avis à manifestation d'intérêt et la note conceptuelle sont téléchargeables sur le www.cci.bf

La CCI-BF, l'excellence au service d'un secteur privé prospère!



**Ensemble, soutenons les médias
acteurs et vecteurs de développement !**